



**MÉMOIRE DE
L'ASSOCIATION DES ORTHOPÉDAGOGUES DU QUÉBEC
DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE,
DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION SÉBASTIEN PROULX,
AUTOMNE 2016.**



L'Association des
Orthopédagogues
du Québec



**MÉMOIRE DE
L'ASSOCIATION DES ORTHOPÉDAGOGUES DU QUÉBEC
DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE,
DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION SÉBASTIEN PROULX,
AUTOMNE 2016.**



L'Association des
Orthopédagogues
du Québec

Ce document peut être consulté sur le site Web de L'ADOQ : ladoq.ca

L'Association des Orthopédagogues du Québec (L'ADOQ)

ISBN 978-2-9816416-1-8 (version imprimée)

ISBN 978-2-9816416-0-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les humains sont la plus grande richesse d'une société ; les enfants en sont le trésor le plus précieux, car ils représentent notre futur. Lorsqu'il est question de leur éducation, l'éthique, le professionnalisme, la rigueur et la qualité sont des incontournables. L'Association des Orthopédagogues du Québec est fière de la profession qu'elle représente et désire s'impliquer activement dans les dossiers touchant l'éducation, dont les présentes consultations publiques. Par leurs compétences spécifiques spécialisées, les orthopédagogues sont des professionnels de l'éducation, qui contribuent de façon importante à la réussite éducative de qualité, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'apprenants ayant des difficultés ou des troubles d'apprentissage. Leur contribution à l'éducation des enfants du Québec est essentielle pour permettre d'assurer l'avenir de notre société.

Isabelle Gadbois, orthopédagogue

Présidente

*L'Association des Orthopédagogues
du Québec*

Parce que nos enfants méritent le meilleur, il est impératif de faire l'état de la situation en éducation, de se questionner sur nos pratiques et de se donner les moyens d'atteindre l'objectif de la réussite éducative de qualité pour tous. Le taux d'analphabétisme est alarmant et le nombre d'apprenants ayant des difficultés ou des troubles d'apprentissage continue de monter. Cette situation nécessite notre attention immédiate. En 2016, il est possible de mettre en place des moyens prenant appui sur les évidences scientifiques les plus robustes de même que sur les savoirs d'expérience reconnus comme étant les plus efficaces pour assurer la réussite optimale des apprenants.

Pour ce faire, L'ADOQ désire collaborer au transfert de ces évidences et de ces savoirs aux orthopédagogues en exercice qui détiennent les connaissances et les compétences d'évaluation et d'intervention spécifiques spécialisées, indispensables à une réussite optimale.

En collaborant tous ensemble, nous ferons la différence.



MOT DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

Faut-il le rappeler, notre société s'est dotée d'imposants mécanismes pour mieux comprendre les réalités qui nous tiennent à cœur – notamment lorsqu'il est question d'éducation – et pour imaginer et tester des manières de changer des situations que nous trouvons indésirables. Je parle bien sûr de la recherche scientifique en éducation et dans les domaines connexes pertinents.

Chaque jour, des centaines de personnes s'affairent à mieux comprendre les élèves en difficulté, ainsi qu'à mettre au point des interventions réputées efficaces, et ceci sur la base des meilleures méthodes de recherche. Ces chercheurs conduisent les recherches qui répondent à des besoins actuels des milieux de pratique : intrinsèquement, la recherche en éducation est de nature appliquée. Il s'agit de la meilleure information disponible pour décider de la qualité des pratiques. Elle s'avère donc incontournable.

L'ensemble de ces travaux, de manière cumulative, conduisent à constater qu'en 2016, il existe une base de connaissances scientifiques en orthopédagogie, pertinentes pour la pratique orthopédagogique, qui peuvent servir à définir le rôle de l'orthopédagogue tout en mettant en lumière des critères de compétence professionnelle. Si, dès demain, on appliquait toutes les pratiques que l'on sait qui fonctionnent en orthopédagogie dans toutes les classes au Québec, nous ferions des progrès importants dans la réussite des élèves en difficulté, et nous ferions une différence dans la vie de plusieurs.

En conséquence, la recherche et la pratique en orthopédagogie ne tiennent pas de l'essai-erreur, ou des préférences et goûts personnels des intervenants et des chercheurs. Tout comme personne n'accepterait que son médecin prescrive des médicaments au hasard ou encore les meilleurs médicaments selon la recherche d'il y a 20 ans, il semble raisonnable d'affirmer que les élèves, et au premier chef les élèves en difficulté d'apprentissage, ne méritent que les interventions les plus efficaces. Et, répétons-le, des interventions réputées efficaces sont connues pour plusieurs problématiques auxquelles font face les élèves en difficulté. Cette visée repose sur plusieurs facteurs qui doivent être mis en place en tandem, incluant un contexte de travail qui permette aux orthopédagogues d'effectivement mettre en place que des pratiques efficaces, en tout temps.

Julien Mercier, Ph.D.

Professeur titulaire

Directeur, NeuroLab (FCI)

Directeur, CSLP-UQAM

*Département d'éducation et formation
spécialisées*

Université du Québec à Montréal

REMERCIEMENTS

Parce que L'ADOQ a à cœur la réussite éducative de tous les apprenants québécois, elle a réuni l'expertise de fidèles collaborateurs afin de rédiger ce mémoire. Elle tient à remercier chaleureusement chaque personne qui, de près ou de loin, a contribué à ce projet.

Des remerciements plus spécifiques à notre directeur scientifique, Julien Mercier, et à nos fidèles collaborateurs, Line Laplante, Jacynthe Turgeon, Carole Boudreau, Marielle Bonneau, Sylvie Guertin et Carole Cossette, pour leurs précieux conseils, afin d'orienter notre réflexion pour la rédaction du présent mémoire et d'assurer la rigueur, le professionnalisme et l'expertise. Merci aussi à Mélanie Bédard, Marie-France Côté, Émilie Cloutier et Manon Laferrière pour la rigueur de leurs commentaires sur le plan de la justesse et de la qualité.

Merci également à tous les participants des discussions tenues lors du diner progressif du 27e colloque de L'ADOQ et à Marie-Claude Bourdua, Annie Desharnais, Christiane Heynemand, Cynthia Lavoie-Vézeau, ainsi que plusieurs autres bénévoles, pour leurs commentaires et suggestions.

Enfin, de sincères remerciements à tous les membres du conseil d'administration de L'ADOQ pour leur habituel dévouement et plus particulièrement à Isabelle Gadbois, Magalie Rivest, Mathieu Labine-Daigneault, Lise L'Heureux, Chantal Thivierge et Julie Breton, pour leur implication dans la production du présent mémoire.

L'ADOQ est fière de pouvoir compter sur un réseau de professionnels complices, porteurs de réussite.

Mille mercis à vous, chers orthopédagogues, collaborateurs et amis!

NOTES IMPORTANTES

L'Association des Orthopédagogues du Québec (L'ADOQ), dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative, désire apporter des précisions quant au présent mémoire. En effet, vous trouverez, ci-dessous, une note de l'éditeur quant aux références, ainsi qu'une note au lecteur quant aux milieux où exercent les orthopédagogues et aux niveaux dans lesquels ils interviennent. Merci d'en tenir compte.

Note de l'éditeur

Les sources présentées dans ce document le sont à titre indicatif seulement. Ce sont des exemples parmi d'autres. Ces sources ne peuvent en aucun cas être considérées comme un recensement exhaustif faisant état des lieux.

Note au lecteur

L'orthopédagogue est un professionnel qui exerce dans plusieurs milieux (écoles, cliniques, bureaux professionnels, institutions carcérales, hôpitaux, entreprises et autres), à divers ordres d'enseignement (préscolaire-primaire, secondaire, collégial, universitaire), dans différents types de formations (formation générale des jeunes ou des adultes, formation professionnelle, accueil et francisation, etc.), et ce, tant au public qu'au privé. Comme ce mémoire est produit dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative du ministre de l'Éducation, les exemples réfèrent souvent aux écoles du système scolaire québécois.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
L'Association des Orthopédagogues du Québec : identité professionnelle et mission	1
Les valeurs de L'ADOQ.....	2
VISION DE L'ÉCOLE DE DEMAIN.....	3
Une école performante	3
Un modèle et des pratiques pédagogiques en constante évolution.....	4
<i>Réussite des apprenants ayant des besoins particuliers.....</i>	4
<i>Spécificité de l'orthopédagogie et nécessité d'une formation de haut niveau.....</i>	4
<i>Encadrement et imputabilité.....</i>	5
<i>Évolution des connaissances et niveau d'évidences scientifiques.....</i>	5
Intégration optimale des technologies et des ressources éducatives numériques	6
FONDEMENTS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE QUALITÉ POUR TOUS.....	7
Conditions gagnantes : fondations solides	8
<i>L'élève avant tout : des services en fonction des besoins.....</i>	8
<i>Des ressources de qualité.....</i>	8
<i>Des modèles de gestion efficaces.....</i>	8
Commentaires sur les axes de réflexion proposés par le Ministre	9
<i>L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves.....</i>	10
<i>Une intervention dès la petite enfance.....</i>	10
<i>Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers.....</i>	12
CONCLUSION.....	13
L'orthopédagogue : un acteur-clé de la réussite éducative et du déploiement des services.....	13

INTRODUCTION

Dans le cadre des consultations publiques du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, tenues à l'automne 2016, L'Association des Orthopédagogues du Québec (L'ADOQ) a choisi de déposer le présent mémoire, afin d'apporter sa contribution à la politique nationale sur la réussite éducative. ***Parce que le taux d'analphabétisme au Québec a atteint des sommets inquiétants et parce que le nombre d'apprenants ayant des difficultés ou des troubles d'apprentissage ne cesse d'augmenter, L'ADOQ considère qu'il est de sa responsabilité de faire part au Ministre du point de vue de la profession orthopédagogue qu'elle représente.***

Dans un premier temps, L'ADOQ énonce les points de vue qu'elle partage avec le Ministre quant à sa vision de l'école de demain. Elle porte aussi à son attention différentes réflexions, formule quelques mises en garde et exprime certaines recommandations. Dans un deuxième temps, L'ADOQ prend position quant à l'importance de l'aspect opérationnel dans la mise en œuvre des pistes d'action et des moyens que le Ministre propose dans chacun des trois axes de la réussite éducative. Elle énonce notamment certaines conditions gagnantes dans l'opérationnalisation de cette réussite optimale pour tous, relate les dérives observées dans les milieux, apporte une clarification sur le rôle clé de l'orthopédagogue dans le déploiement des services, en plus de commenter les différentes pistes d'action et moyens proposés.

Afin d'assurer une interprétation juste des propos énoncés dans ce mémoire et dans un souci de transparence, L'ADOQ juge nécessaire de dévoiler des informations claires et précises quant à son identité, ses membres, sa mission et ses valeurs.

L'Association des Orthopédagogues du Québec : identité professionnelle et mission

L'ADOQ, est une association professionnelle ayant pour mission de promouvoir l'orthopédagogie et les pratiques orthopédagogiques. En plus de soutenir ses membres dans leur développement professionnel, de les représenter, de faire valoir leurs intérêts et de favoriser leur vie associative, L'ADOQ a pour mandat d'informer, d'orienter et d'offrir de la formation spécialisée, diversifiée et de qualité concernant l'orthopédagogie.

L'orthopédagogue est un professionnel spécialiste de l'évaluation-intervention qui œuvre auprès des apprenants qui rencontrent des obstacles, qui sont susceptibles de présenter ou qui présentent des difficultés, incluant les troubles, de la lecture, de l'écriture et des mathématiques, de même qu'au regard des processus et des stratégies qui soutiennent ces apprentissages. Tant en ce qui concerne l'évaluation que l'intervention, l'orthopédagogue tient compte de différents facteurs motivationnels, familiaux et sociaux susceptibles d'influencer les difficultés rencontrées par l'apprenant dans son parcours scolaire, du préscolaire-primaire au postsecondaire et ce, indépendamment de leur milieu d'apprentissage et de développement.

L'ADOQ est l'association professionnelle qui représente ces spécialistes et c'est à ce titre que sa participation aux consultations publiques sur la réussite éducative est essentielle.

Au cours des années, L'ADOQ a choisi d'assumer une responsabilité sociétale. Cette responsabilité se décline en deux points. D'abord, l'Association s'engage à favoriser, en collaboration avec ses partenaires universitaires, notamment, l'accès aux formes de savoirs de haut niveau en matière de pratiques orthopédagogiques dans les domaines relatifs aux difficultés d'apprentissage auprès des orthopédagogues. Ensuite, elle s'assure d'informer au mieux le grand public et de le diriger vers les ressources appropriées.

Pour remplir ses mandats et respecter ses responsabilités, en plus d'être constituée de professionnels spécialisés, L'ADOQ s'est adjoint un directeur scientifique et bénéficie de collaborateurs experts en recherche et de professeurs universitaires impliqués dans les principaux domaines liés à l'orthopédagogie. Parmi ceux-ci se retrouvent, entre autres, les sciences de l'éducation et les sciences cognitives, et ce, tant au niveau provincial, national, qu'international.

À ce titre, L'ADOQ est une association professionnelle qui désire contribuer aux processus de réflexions et de décisions en matière d'éducation, plus spécifiquement lorsqu'il est question d'orthopédagogie, d'élèves à risque, des EHDA et de la réussite optimale pour tous. L'ADOQ souhaite partager son expertise et sa contribution dans le cadre des présentes consultations et tient à assurer le Ministre de sa collaboration dans les travaux et discussions futures.

Les valeurs de L'ADOQ

Dans le même esprit que celui des présentes consultations publiques qui visent à ce que nous nous adaptions aux réalités d'aujourd'hui et de demain pour la réussite éducative, L'ADOQ porte à l'attention du Ministre les valeurs dont elle fait la promotion telles qu'affirmées dans le plan de développement stratégique quinquennal dont elle s'est dotée en début d'année.

- 1. Leadership :** Exercer un leadership collaboratif afin d'inspirer la communauté à élever son niveau de conscience, de responsabilisation et d'engagement. Considérer chaque individu comme un acteur indispensable à générer le changement et à faire évoluer les mentalités.
- 2. Assertivité :** Exprimer et défendre les droits et les responsabilités des membres, tout en respectant ceux des autres. Reconnaître l'identité et les compétences professionnelles des orthopédagogues ainsi que celles des autres champs d'expertise, le tout, dans une perspective de cohésion.
- 3. Collaboration :** Développer des partenariats avec la communauté, les organisations et les institutions qui militent pour une cause commune. Favoriser l'interdépendance et la mobilisation des individus dans la réalisation d'un projet commun. Adopter une approche orientée vers la recherche de solutions. Reconnaître la participation, l'implication et la contribution de chaque personne.
- 4. Éthique :** Communiquer et agir de manière éthique, intègre et transparente, de façon à honorer les engagements envers les membres, les partenaires et les collectivités.
- 5. Excellence :** Mettre en œuvre la créativité afin de réaliser pleinement la mission. S'entourer de gens compétents et honorer les mandats avec rigueur et professionnalisme. Appuyer les décisions et les actions sur des pratiques probantes. Adopter une attitude proactive afin d'innover et d'évoluer ensemble.

Ces valeurs guident les propos et les actions de l'Association. Ce sont ces valeurs qui sous-tendent les recommandations que L'ADOQ émet et les mises en garde formulées dans le présent mémoire.

VISION DE L'ÉCOLE DE DEMAIN

L'ADOQ partage la vision du Ministre de l'Éducation selon laquelle la réussite de tous les élèves doit constituer le cœur de la mission éducative de notre système scolaire. Elle affirme aussi que les défis auxquels l'institution scolaire du Québec est confrontée nécessitent la responsabilisation, la mobilisation et la concertation de tous les acteurs de l'éducation et de la société. L'Association étend cette réussite à tous les apprenants, de l'enfance à l'âge adulte.

Toutefois, *L'ADOQ désire exprimer des réserves au Ministre et susciter la réflexion* quant à certaines caractéristiques de l'école d'aujourd'hui et de demain qui sont expressément nommées dans l'introduction de sa politique sur la réussite éducative.

Une école performante

L'ADOQ émet des réserves sur le critère de performance.

D'abord, il est risqué de parler de performance. En effet, trop souvent, la performance renvoie à un **aspect quantitatif** d'une réalité, ici, la réussite, **sans tenir compte de l'aspect qualitatif**, notamment dans le contexte scolaire de la gestion axée de plus en plus sur les résultats et des conventions de gestion, plutôt que sur l'apprentissage. Il serait donc préférable de parler de réussite de qualité pour tous, étroitement reliée à la Politique de l'adaptation scolaire, plutôt que de performance en termes de quantité.

Ensuite, *l'interprétation des statistiques peut être erronée* en raison de l'inclusion de pourcentages qui donnent **une apparence de performance, mais** qui n'indiquent pas ce qui est inclus dans les calculs et qui font fi de la qualité. La combinaison de ces données donne une fausse impression qui ne révèle pas le problème réel d'une nécessité de réussite de qualité pour tous. Cette réussite optimale visant la qualification nécessite la clarté et la transparence.

Enfin, il importe de nommer explicitement le **risque de mettre une pression indue** sur les acteurs de l'éducation en utilisant des critères quantitatifs de performance, et ce, au détriment des données plus qualitatives, qui servent davantage l'intervention. Les critères qualitatifs étant soutenus par la recherche en sciences de l'éducation en général – en orthopédagogie plus spécifiquement – ainsi qu'en gestion et en administration scolaire, il serait préférable de parler d'obligation de moyens, c'est-à-dire de faire la démonstration que les mesures reconnues les plus efficaces, dans l'état actuel des connaissances scientifiques, ont été mises en place, plutôt que d'obligation de résultats, en ce qui a trait à l'école performante.

L'ADOQ recommande au Ministre d'user de prudence dans l'emploi du terme « performance » dans sa définition, dans les critères qui y sont associés et dans son application. Les termes « excellence » et « qualité » semblent des choix plus avisés et plus réalistes dans un contexte de réussite éducative. Ainsi, l'excellence et la qualité peuvent devenir, pour tous, une valeur ajoutée pour notre société.

Un modèle et des pratiques pédagogiques en constante évolution

L'ADOQ souhaite réitérer les conditions nécessaires à la réussite des apprenants à risque ou qui présentent des difficultés, la spécificité de l'orthopédagogie et la nécessité d'une formation de haut niveau de qualité, l'obligation de l'encadrement et de l'imputabilité ainsi que le besoin urgent de rendre accessibles les avancées de la recherche quant aux difficultés d'apprentissage et aux modèles et pratiques pédagogiques et orthopédagogiques.

Réussite des apprenants ayant des besoins particuliers

Dans ses visées, lorsque le Ministre mentionne la réussite des élèves, L'ADOQ comprend qu'il fait nécessairement référence à l'ensemble des élèves, incluant les EHDAA. Par conséquent, il aborde la réalité d'une importante proportion d'élèves ayant des besoins particuliers et qui nécessitent des interventions pédagogiques différenciées, voire adaptées, comparativement aux élèves ayant un cheminement typique. Pour favoriser leurs apprentissages, ces apprenants requièrent l'implication de professionnels spécialisés, plus spécifiquement les orthopédagogues, avec le déploiement de services spécialisés et adaptés, et l'adaptation du milieu et des pratiques. ***L'ADOQ désire attirer l'attention du Ministre sur l'importance de prendre appui sur les évidences scientifiques les plus robustes de même que sur les savoirs d'expérience reconnus comme étant les plus efficaces pour assurer la réussite des apprenants.*** Par ailleurs, L'ADOQ désire informer le Ministre qu'elle désire collaborer au transfert de ces évidences et de ces savoirs aux orthopédagogues en exercice.

Spécificité de l'orthopédagogie et nécessité d'une formation de haut niveau

Lorsqu'il est question d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage, L'ADOQ tient à rappeler au Ministre que ***les connaissances et les compétences d'évaluation et d'intervention spécifiques spécialisées des orthopédagogues*** sont indispensables à une réussite optimale. À ce propos, il serait inapproprié de permettre à quelque acteur que ce soit, aussi passionné soit-il, de s'improviser professionnel de pratiques pédagogiques ou orthopédagogiques sans une ***formation initiale spécifique spécialisée, qualifiante, suffisante et de qualité***. Plus spécifiquement, L'ADOQ recommande au Ministre d'exiger une maîtrise professionnelle spécialisée en orthopédagogie, permettant de développer les compétences spécifiques à l'orthopédagogue, prenant appui sur le baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire, avec une forte composante didactique, de haute qualité. À ce propos, L'ADOQ désire porter à l'attention du Ministre que son référentiel de compétences¹ s'arrime à celui des universités².

¹ Référentiel de compétences professionnelles liées à l'exercice de l'orthopédagogue au Québec (2015), Document de travail de L'Association des orthopédagogues du Québec (L'ADOQ).

² Référentiel de compétences pour une Maîtrise professionnelle en orthopédagogie (2015), Document déposé à l'Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ), par le Comité interuniversitaire sur les orientations et les compétences pour une maîtrise professionnelle en orthopédagogie.

Encadrement et imputabilité

Dans le but d'éviter que des préjudices ne soient causés aux apprenants, L'ADOQ recommande fortement que le Ministre établisse un cadre spécifique afin que **les acteurs dynamiques** qui ont à cœur le bien-être et la réussite de l'élève **tiennent leurs connaissances à jour** et qu'ils appuient leur jugement professionnel sur les évidences scientifiques les plus robustes de même que sur les savoirs d'expérience reconnus comme étant les plus efficaces pour assurer la réussite des apprenants, puisés à même les recherches. Malheureusement, le système actuel ne permet cela que trop peu; la présence d'ordres professionnels contribuerait à l'actualisation de cet idéal et à la prévention de préjudices possibles.

De plus, en raison de sa spécialisation et sa spécificité, il importe de reconnaître que **seuls des pairs qualifiés et compétents sont aptes à juger de la qualité des compétences détenues par les orthopédagogues et de la rigueur des gestes professionnels qu'ils accomplissent**.

De ce fait, il importe de rappeler qu'en présence de personnes vulnérables, l'imputabilité est exigible. D'ailleurs, à ce propos, **L'ADOQ soutient le travail d'un comité d'experts pour la rédaction d'une demande en incorporation professionnelle et demande au Ministre d'appuyer cette demande lorsqu'elle sera déposée**.

Évolution des connaissances et niveau d'évidences scientifiques

Dans le but de permettre à tout acteur de l'éducation, plus particulièrement les professionnels impliqués dans la réussite éducative de tous les apprenants, incluant ceux qui sont à risque ou en difficulté, de **prendre des décisions éclairées et de faire preuve d'un jugement professionnel éthique et rigoureux dans leur pratique**, il importe de mettre à leur disposition **les recherches récentes qui font état de l'évolution des connaissances scientifiques dans les pratiques pédagogiques, voire ici orthopédagogiques**. Pour faire des choix éclairés, il faut d'abord avoir accès aux données récentes, afin de différencier, voire adapter ses pratiques pédagogiques et orthopédagogiques à la lumière du niveau d'évidences scientifiques.

L'ADOQ recommande donc au Ministre d'approuver, d'appuyer et de favoriser la création d'un Institut National d'Excellence en Éducation (INEÉ) qui saura apporter l'éclairage nécessaire tant pour les professionnels de l'éducation que pour les autres décideurs et acteurs du milieu scolaire aux différents ordres d'enseignement. Cet Institut serait garant de rendre accessibles les recherches récentes et ferait état des pratiques probantes et des savoirs d'expérience jugés efficaces, ce qui favoriserait un jugement professionnel, une éthique et une rigueur de travail et permettrait ainsi aux différents professionnels de l'éducation de prendre des décisions éclairées quant aux pratiques pédagogiques et orthopédagogiques, et même quant aux modèles de gestion à privilégier, selon le niveau d'évidences scientifiques.

Intégration optimale des technologies et des ressources éducatives numériques

Sur ce point, L'ADOQ *émet des réserves au Ministre quant à l'utilisation des technologies et des ressources éducatives numériques; celles-ci constituent un moyen et ne doivent pas devenir une finalité*. Bien qu'il faille s'adapter à la réalité de la société dans laquelle nous vivons, il importe de garder à l'esprit que l'hyper performance ne sert ni l'apprentissage ni la réussite, encore moins lorsqu'il est question d'outils technologiques utilisés pour les apprenants à risque ou en difficulté. Par la voix de ses membres et d'orthopédagogues en exercice, L'ADOQ constate les nombreux dérapages en la matière.

En effet, il est assez facile de perdre de vue qu'un outil, s'il n'est pas choisi en fonction des besoins de l'apprenant et s'il ne vise pas l'autonomie, peut nuire à l'apprentissage plutôt que de le favoriser. Il ne nous viendrait pas à l'idée d'offrir un fauteuil roulant à quelqu'un qui n'a besoin que d'une canne ou, pire, qui a besoin d'une intervention en physiothérapie. Actuellement, il s'avère tentant d'offrir le recours à certains outils technologiques à un apprenant qui présente des difficultés de lecture ou d'écriture, par exemple la synthèse vocale ou le correcteur orthographique, en remplacement d'une intervention orthopédagogique qui permettrait à l'apprenant de remédier totalement ou en partie à ses difficultés. De même, *L'ADOQ considère qu'il importe, lorsqu'il est question d'aide technologique, de s'assurer des besoins réels de l'apprenant, correspondant à une fonction d'aide et non à des outils*, et de cibler un ou plusieurs objectifs spécifiques concernant ce moyen dans un plan d'intervention.

Enfin, il importe de nommer explicitement *le problème éthique que soulève l'illusion que ces outils permettront à tous d'aller à l'université ou d'exercer un métier ou une profession, peu importe les difficultés*. D'une part, cela est discriminatoire face aux autres types de diplômes et attestations. D'autre part, cela est discriminatoire face aux apprenants eux-mêmes parce que leurs besoins, leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs forces se trouvent relégués au second rang et éclipsés par l'outil devenu finalité plutôt que moyen.

L'ADOQ recommande au Ministre d'user de prudence dans l'utilisation des technologies et des ressources éducatives numériques, surtout lorsqu'il est question d'apprenants à risque ou en difficulté. L'analyse des besoins de chacun doit être au cœur des décisions prises pour la réussite optimale de qualité de tous les apprenants. En ce sens, ces outils et ressources doivent demeurer des outils au service de l'apprentissage et non devenir une finalité en soi. En outre, ils ne doivent pas se substituer à des interventions qui permettraient aux apprenants de remédier totalement ou en partie à leurs difficultés.

FONDEMENTS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE QUALITÉ POUR TOUS

Dans la première partie du présent mémoire, L'ADOQ mentionne qu'elle partage la position du Ministre de l'Éducation à savoir que la réussite éducative doit constituer le cœur de la mission de notre système scolaire et ajoute que **cette réussite éducative**, en plus d'être pour tous, **doit surtout être de qualité**. À ce propos, L'ADOQ réaffirme que cette réussite éducative de qualité pour tous doit prendre appui soit sur des connaissances validées, c'est-à-dire des connaissances scientifiques issues de la recherche ainsi que sur des connaissances d'expériences pratiques dont l'efficacité a été démontrée³.

Afin de permettre la réussite éducative de qualité pour tous, L'ADOQ désire rappeler qu'il importe de **respecter les différentes conditions** qui soutiennent cette réussite éducative, car, peu importe les valeurs, les principes, les fondements et les pistes d'action, si les conditions facilitantes et favorables à une opérationnalisation réussie ne sont pas déployées, l'objectif ne pourra pas être atteint.

La bonne nouvelle : ces conditions peuvent être dégagées des recherches récentes, ce qui inclut notamment les recherches sur les écoles efficaces, sur les pratiques probantes pour favoriser le changement de pratiques⁴ et sur le maintien de ces changements.

La mauvaise nouvelle : la réalité ne témoigne malheureusement pas toujours de ce qui a été démontré efficace sur le plan de la recherche. David Suzuki affirme que les gens qui font fi de la science devraient être accusés de crime intergénérationnel⁵. Il faut toutefois préciser que les conditions d'opérationnalisation doivent être présentes.

C'est pourquoi **L'ADOQ demande au Ministre de s'assurer, dans sa nouvelle politique, de considérer l'aspect opérationnel** permettant la réussite éducative, incluant la création d'une ou des instances indépendantes, telles qu'un ordre professionnel des orthopédagogues, un ordre professionnel des enseignants et un Institut National de l'Excellence en Éducation, qui baliseront et encadreront tous les acteurs de l'éducation et les rendront imputables de leurs décisions, de leurs actions ou de leurs inactions.

³ La démonstration peut être faite suivant une méthode scientifique ou à partir d'autres moyens d'évaluation rigoureux comme la capitalisation d'expériences, qui permettent de tester à répétition, de documenter et de faire état de la qualité des savoirs. Extrait de : Un référentiel d'agir compétent, p. 5 (CETREQ, Équipe Renard et Gouvernement du Québec, 2015).

⁴ Bissonnette, S., Richard, M. & Gauthier, C. (2006). Comment enseigne-t-on dans les écoles efficaces ? Efficacité des écoles et des réformes. Québec : Presses de l'Université Laval (PUL).

Gauthier, C., Mellouki, M., Bissonnette, S., Richard, M. (2005). Écoles efficaces et réussite scolaire des élèves à risques - Un état de la recherche. Chaire de recherche du Canada en formation à l'enseignement, Recherche préparée pour le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, Université Laval : CRIFPE.

Moldoveanu, M., Dubé, F. & Dufour, F. (2015) L'accompagnement du processus d'appropriation par le personnel enseignant de pratiques efficaces d'intégration des élèves à risque en classe régulière. Rapport de recherche. Recherche préparée pour le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, UQAM.

Potvin, P. (2012). Prévenir le décrochage scolaire. Mieux comprendre la réussite ou l'échec scolaire de nos enfants et adolescents. Longueuil : Béliveau éditeur.

⁵ Suzuki, D. (2015). David Suzuki, sage et indigné. Québec Science, http://www.quebecscience.qc.ca/reportage_qs

Conditions gagnantes : fondations solides

L'élève avant tout : des services en fonction des besoins

L'ADOQ désire porter à l'attention du Ministre qu'il est impératif de ***s'assurer que l'organisation des services soit opérationnalisée en fonction des besoins des apprenants et des milieux qui les accueillent et non pas en fonction des différentes structures légales d'encadrement et d'organisation du travail et des conventions collectives, comme c'est le cas actuellement.***

Les décisions quant à l'organisation des services doivent se situer en amont des considérations de telles structures qui, bien qu'incontournables, devraient plutôt être organisées de manière à servir de leviers pour l'atteinte des objectifs de réussite éducative de qualité pour tous. Malheureusement, ces structures constituent actuellement un frein au transfert de connaissances, au renouvellement des pratiques et au déploiement de dispositifs pédagogiques et orthopédagogiques plus efficaces, notamment dans la logique de la réponse à l'intervention.

Des ressources de qualité

Bien que toutes les ressources, tant sur les plans humain, matériel, financier, logistique, technique, technologique et administratif, se doivent d'être de qualité, L'ADOQ s'attarde ici aux ressources humaines. En plus des systèmes et des mécanismes permettant l'efficacité et l'efficience, des ressources humaines de qualité jouent un rôle important dans l'atteinte d'objectifs. D'ailleurs, il a été démontré que les pratiques pédagogiques, voire orthopédagogiques, constituent une variable déterminante dans la réussite des apprenants⁶.

C'est pourquoi L'ADOQ recommande au Ministre, en plus d'exiger une formation de haut niveau, tel que décrit précédemment, de faire de cette qualification, une condition d'embauche et de favoriser la formation continue relativement aux pratiques pédagogiques et orthopédagogiques. De plus, comme il importe de s'assurer de la qualité et de la rigueur des pratiques, tant pédagogiques et qu'orthopédagogiques, l'Association est d'avis que le Ministre devrait s'assurer de favoriser l'accompagnement, le soutien et l'encadrement non seulement des aspirants à la profession, mais également des pédagogues et des orthopédagogues débutant dans l'exercice de la profession.

Des modèles de gestion efficaces

Il a été démontré que les modèles de gestion qui tiennent compte de l'apport de l'orthopédagogue, qui sont composés d'une équipe engagée favorisant les modèles qui s'inscrivent dans la logique de la réponse à l'intervention et qui ont à leur tête une direction avec un bon leadership pédagogique fort obtiennent d'excellents résultats sur le plan de la réussite éducative. En plus des modèles de gestion, des conventions de services et des organisations du travail appuyés sur la recherche, L'ADOQ suggère au Ministre de mettre

⁶ Hattie, J. (2008). Visible Learning: A Synthesis of Over 800 Meta-Analyses Relating to Achievement. Londres : Edition Routledge.

⁷ Boudreau, C. & Desrochers, A. (2016, octobre). Principes et concepts fondamentaux du modèle de la réponse à l'intervention. Communication présentée au 3e Symposium de L'ADOQ sur le modèle de la réponse à l'intervention, Lévis, Québec.

en place des mécanismes qui facilitent la formation continue⁸ dans une culture d'accompagnement tout au long du parcours professionnel (« life long learning »), de favoriser l'implantation des modèles permettant d'assurer le leadership pédagogique tout en valorisant l'encadrement et le soutien nécessaires à la mise en œuvre des changements qui s'imposent par le biais de pratiques collaboratives.

Plus spécifiquement, L'ADOQ demande au Ministre de considérer sérieusement les modèles s'inscrivant dans la logique de la réponse à l'intervention (RàI) en cohérence avec les approches qui, depuis 2011, permettent de contrer les interventions tardives, de mettre l'accent sur la prévention et de favoriser la réussite⁹. En effet, l'approche RàI¹⁰ constitue un cadre qui permet la planification d'interventions préventives empiriquement validées¹¹, dont l'intensité est graduellement augmentée pour favoriser la réussite de tous les élèves. Malheureusement, force est d'admettre que plusieurs dérives sont observées dans divers milieux. Cet état de fait démontre qu'il est nécessaire de baliser clairement l'implantation de tels modèles.

À ce propos, afin de réussir une telle mise en œuvre, ***L'ADOQ endosse les principes des approches qui s'inscrivent dans le modèle de la réponse à l'intervention avec une opérationnalisation qui tend vers le modèle à trois paliers avec protocole standardisé, modèle qui a d'ailleurs fait le plus souvent l'objet de validation scientifique***¹². L'ADOQ désire attirer l'attention du Ministre sur ce point. Sur le plan opérationnel, ces modèles suggèrent, notamment, la mise en œuvre de pratiques pédagogiques et orthopédagogiques reconnues efficaces, le dépistage des élèves à risque, le pistage des progrès de l'ensemble des élèves et l'intensification des interventions pour les élèves dont les progrès s'avèrent insuffisants (ex. : augmentation du nombre de périodes d'intervention, diminution du ratio intervenant-élèves, etc.). Dans l'actualisation de la réponse à l'intervention, le soutien de l'orthopédagogue est nécessaire.

Quel que soit l'ordre d'enseignement ou le milieu dans lequel l'apprenant chemine vers une réussite optimale de qualité, la mise en œuvre d'une telle visée ministérielle, est fortement dépendante de l'implication de l'orthopédagogue et L'ADOQ peut jouer un rôle clé dans sa réussite.

Commentaires sur les axes de réflexion proposés par le Ministre

Les pierres angulaires des fondations ayant été solidement posées, L'ADOQ souhaite maintenant commenter certaines pistes d'action et moyens énumérés dans les trois axes de réflexion proposés par le Ministre dans le cadre de la consultation.

⁸ Bonneau, M. & Cossette, C. (2016, octobre). Le développement professionnel. Communication présentée au 3^e Symposium de L'ADOQ sur le modèle de la réponse à l'intervention, Lévis, Québec

⁹ Brodeur, M., Dion, E., Laplante, L., Mercier, J., Desrochers, A. & Bournot-Trites, M. (à paraître). Prévenir les difficultés d'apprentissage en lecture : mobilisation des connaissances issues de la recherche par l'implantation du modèle à trois niveaux. Vivre le primaire.

¹⁰ Brown-Chidsey, R. & Steege, M. W. (2010). Response to intervention: Principles and strategies for effective practice. New York: Guilford Press.

¹¹ Haager, D., Klinger, J., et Vaughn, S. (dir.) (2007). Evidence-based Reading Practice for Response to Intervention. Baltimore, MD: Paul H. Brooks Publishing.

¹² Laplante, L. & Turgeon, J. (2016, octobre). Différenciation des paliers d'intervention dans le modèle de la RàI. Communication présentée au 3^e Symposium de L'ADOQ sur le modèle de la réponse à l'intervention, Lévis, Québec

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves

L'ADOQ tient à réitérer que les orthopédagogues, par leurs compétences spécifiques spécialisées, jouent un rôle essentiel, dans le parcours scolaire et dans l'atteinte du plein potentiel de tous les apprenants, en particulier lorsque ces derniers présentent des profils atypiques, des capacités et des besoins différents, plus particulièrement lorsqu'il est question de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, des mathématiques et des stratégies d'apprentissage. En effet, *l'orthopédagogue détient le savoir-être ou les aptitudes, les savoirs ou les connaissances et les habiletés qui lui servent à déployer des compétences hautement spécialisées*, lui permettant d'évaluer avec rigueur l'apprenant à risque ou qui présente des difficultés en vue soit de soutenir l'enseignement, soit d'intervenir de manière efficace auprès de ces apprenants et ainsi assurer l'atteinte du plein potentiel de chacun. Dans la perspective de réussite de tous, *L'ADOQ insiste sur la nécessité, pour le Ministre, d'assurer la présence d'orthopédagogues détenant de tels savoirs et de telles compétences hautement spécialisés dans tous les ordres d'enseignement et dans tous les milieux.*

Une intervention dès la petite enfance

L'ADOQ partage la position du Ministre quant à la nécessité d'intervenir dès la petite enfance. Les recherches¹³ indiquent d'ailleurs que le dépistage et l'intervention précoces favorisent l'entrée optimale dans les apprentissages scolaires et la réussite à long terme. Bien que les orthopédagogues aient peu à voir avec les milieux de garde, dans le prolongement de l'idée qui précède, L'ADOQ juge important d'émettre un certain nombre de recommandations à cet égard.

Dans un premier temps, l'Association désire signifier son inconfort lorsqu'il s'agit de faire référence à des difficultés d'apprentissage au préscolaire. L'ADOQ suggère plutôt de faire référence aux facteurs de risque et aux facteurs de protection susceptibles d'influencer les apprentissages scolaires plutôt que de difficultés d'apprentissage. D'ailleurs, *l'orthopédagogue peut jouer un rôle important dans le repérage des fragilités potentielles, dans l'évaluation des facteurs de risque, dans la mise en place de facteurs de protection, à l'école notamment. L'orthopédagogue contribue ainsi à la mise en place de services pédagogiques et orthopédagogiques qui vont favoriser l'apprentissage des élèves à risque et prévenir les difficultés.*

Dans un deuxième temps, l'Association est également *favorable à la prématernelle 4 ans* pourvu que les conditions favorisant la réussite de son implantation soient réunies. Elle souhaite toutefois rappeler *l'importance de cinq habiletés considérées essentielles dans la littérature scientifique pour favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture* : conscience phonémique et compréhension du principe

¹³ Brodeur, M., Dion, E., Mercier, J., Laplante, L., & Bournot-Trites, M. (2009). Amélioration du français: La mobilisation des connaissances comme processus indispensable à la prévention des difficultés d'apprentissage de la lecture. *Éducation - Canada*, 48(5), 10-13.

Ehri, L. C., Nunes, S. R., Willows, D. M., Schuster, B. V., Yaghoub-Zadeh, Z., & Shanahan, T. (2001). Phonemic awareness instruction helps children learn to read: Evidence from the National Reading Panel's meta-analysis. *Reading research quarterly*, 36(3), 250-287.

Ehri, L. C. & Nunes, S. R., Stahl, S.A. & Willows, D. M. (2001). Systematic phonics instruction helps students learn to read: evidence from the National Reading Panel's Meta-Analysis. *Review of Educational Research*, 71(3), 393-447.

National Early Literacy Panel. (2008). *Developing early literacy: Report of the National Early Literacy Panel*. Washington, DC: National Institute for Literacy.

Snow, C. E., Burns, M. S., & Griffin, P. (1998). *Preventing reading difficulties in young children*. Washington, DC: National Academy Press.

Torgesen, J. K. (2002). The prevention of reading difficulties. *Journal of school psychology*, 40(1), 7-26.

alphabétique (incluant la connaissance du nom et du son des lettres), utilisation des correspondances entre les lettres et les sons pour identifier (décodage) ou produire (encodage) les mots écrits, fluidité, vocabulaire et compréhension¹⁴.

À ce propos, *L'ADOQ réitère l'importance de s'appuyer sur les recherches récentes et rigoureuses* et déplore notamment que certains éléments du programme de formation de l'école québécoise ne reflètent pas avec justesse l'état des connaissances scientifiques. À titre d'exemple, L'ADOQ déplore que, malgré l'état des lieux en recherche, il y ait encore un enjeu, en 2016, autour de la **connaissance du nom et du son des lettres de l'alphabet au préscolaire en maternelle 5 ans** (et non de la reconnaissance de quelques lettres). En effet, cette connaissance constitue **l'un des plus hauts prédicteurs de réussite en lecture**¹⁵ et les pratiques pédagogiques visant la compréhension du principe alphabétique **ont une incidence plus importante en maternelle qu'en 1re année**¹⁶. L'ADOQ désire souligner également le fait que les connaissances fondamentales en lecture ne sont pas explicitement déclinées dans la Progression des apprentissages en 1re année, que les habiletés de décodage ne sont pas mises en évidence alors qu'elles sont prédictives de la réussite ultérieure dans la lecture de mots et la compréhension. **L'ADOQ demande expressément au Ministre que des corrections soient apportées au programme de formation pour éviter que les fondations des premiers apprentissages en lecture soient fragilisées chez les élèves du préscolaire**¹⁷.

Dans un troisième et dernier temps, L'ADOQ félicite la mise en place de programmes et de mesures, depuis de nombreuses années, favorisant l'éveil à la lecture et à l'écriture¹⁸ et recommande fortement au Ministre de soutenir son appui aux projets concrets favorisant les activités qui y sont reliées. Dans un même ordre d'idées, il a été démontré que les activités portant sur les compétences et les connaissances liées à la littératie et la numératie ont une influence majeure sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques; c'est pourquoi L'ADOQ suggère au Ministre de renforcer les activités de stimulation de la communication orale et du langage, ainsi que la numération. En ce sens, L'ADOQ félicite les investissements récents dans les mesures probantes auprès des écoles situées en milieux défavorisés et souhaite voir rentabiliser ces investissements par : 1) des mécanismes de partage des initiatives locales et régionales en cohérence avec les avancées de la recherche menée en contexte québécois 2) du soutien au développement provincial d'outils de dépistage et de pistage des progrès standardisés dans le cadre d'actions concertées 3) des stratégies et des programmes d'intervention validés.

¹⁴ Ehri, L. C., Nunes, S. R., Willows, D. M., Schuster, B. V., Yaghoub-Zadeh, Z., & Shanahan, T. (2001). Phonemic awareness instruction helps children learn to read: Evidence from the National Reading Panel's meta-analysis. *Reading research quarterly*, 36(3), 250-287.

Ehri, L. C. & Nunes, S. R., Stahl, S.A. & Willows, D. M. (2001). Systematic phonics instruction helps students learn to read: evidence from the National Reading Panel's Meta-Analysis. *Review of Educational Research*, 71(3), 393-447.

National Early Literacy Panel. (2008). *Developing early literacy: Report of the National Early Literacy Panel*. Washington, DC: National Institute for Literacy.

¹⁵ National Early Literacy Panel. (2008). *idem*

Piasta, S. B., & Wagner, R. K. (2010). *Developing Early Literacy Skills: A Meta-Analysis of Alphabet Learning and Instruction*. *Reading Research Quarterly*, 45(1), 8-38. <http://doi.org/10.1598/RRQ.45.1.2>

¹⁶ Ehri, L. C., Nunes, S. R., Willows, D. M., Schuster, B. V., Yaghoub-Zadeh, Z., & Shanahan, T. (2001). Phonemic awareness instruction helps children learn to read: Evidence from the National Reading Panel's meta-analysis. *Reading research quarterly*, 36(3), 250-287.

¹⁷ Brodeur, M., Dion, E., Mercier, J., Laplante, L., & Bournot-Trites, M. (2009). *Amélioration du français: La mobilisation des connaissances comme processus indispensable à la prévention des difficultés d'apprentissage de la lecture*. *Éducation Canada*, 48(5), 10-13.

Desrochers, A., Desgagnés, L. et Kirby, J. R. (2011). L'évaluation de la lecture orale. Dans Berger, M.J. & Desrochers, A. (Dir.). *L'évaluation de la littératie* (p. 177-214). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

¹⁸ Desrochers, A., Kirby, J.R., Thompson, G.L. & Fréchette, S. (2009). Le rôle de la conscience phonologique dans l'apprentissage de la lecture. *Revue du Nouvel-Ontario*, 34, 59-82. doi: 10.7202/038720ar

Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

D'abord, en ce qui concerne les apprenants ayant des besoins particuliers, L'ADOQ est favorable à la vision du Ministre quant à leur intégration scolaire dans une approche non catégorielle, pourvu que cette intégration tienne compte des capacités et besoins de l'élève et qu'elle puisse se traduire dans la réalité des milieux scolaires. Ainsi, L'ADOQ adopte la position selon laquelle il est primordial de tenir compte du cheminement optimal de l'apprenant dans la décision d'intégrer ou non celui-ci en classe ordinaire. À ce propos, ***L'ADOQ tient à rappeler que l'orthopédagogue, par ses compétences spécifiques spécialisées, constitue un élément clé d'une intégration réussie et du soutien des apprenants EHDAA en classe ordinaire, ainsi que dans des conditions autres que la classe ordinaire.*** En effet, celui-ci peut favoriser cette intégration de façon indirecte en soutenant l'enseignement par des suggestions de modalités de flexibilité, d'adaptation ou de modification pédagogiques en classe. Une intégration réussie ne se limite pas aux murs de l'école primaire, c'est pourquoi il est impératif de mettre en place des services en orthopédagogie au secondaire, voire au postsecondaire, de façon à assurer une progression optimale des apprentissages à tous les ordres d'enseignement.

Ensuite, lorsqu'il est question d'intervention auprès des apprenants en difficulté, incluant les troubles d'apprentissage, donc d'évaluation et d'intervention orthopédagogiques, L'ADOQ tient à rappeler que celles-ci doivent s'inscrire dans la foulée, et non en remplacement, de pratiques pédagogiques reconnues efficaces. Aussi, il importe, de s'assurer d'abord qu'un enseignement universel de qualité soit mis en place. De plus, ces pratiques pédagogiques et orthopédagogiques devraient être mises en œuvre selon des paramètres reconnus efficaces. Sans quoi les ressources seraient dépensées inutilement. Les interventions seraient alors inefficaces et les apprenants seraient exposés à des préjudices risquant de compromettre leur avenir. L'ADOQ tient à rappeler au Ministre qu'il importe de se donner les moyens de ses ambitions dans des structures organisationnelles le permettant.

CONCLUSION

L'orthopédagogue : un acteur-clé de la réussite éducative et du déploiement des services

Dans la mise en œuvre d'écoles efficaces, ou de milieux efficaces, L'ADOQ veut attirer l'attention du Ministre quant au fait que ***l'orthopédagogue, en tant que spécialiste des difficultés d'apprentissage et pédagogue spécialisé, est un acteur-clé dans le déploiement de services articulés dans la logique de la réponse à l'intervention visant la réussite éducative de qualité.***

L'ADOQ désire rappeler que la réussite, pour être optimale, inclut nécessairement un cheminement qui tient compte de l'analyse des caractéristiques des apprenants, de la compréhension des besoins et des capacités individuels, des facteurs de risque et de protection, du soutien à l'enseignement et des mesures supplémentaires parfois nécessaires sur les plans pédagogique et orthopédagogique. Tout ceci est en parfaite cohérence avec la démarche du plan d'intervention.

Dans ce contexte, compte tenu du rôle essentiel que joue l'orthopédagogue et afin d'actualiser les visées ministérielles, il importe de décrire explicitement le rôle de l'orthopédagogue dans le cadre des services éducatifs complémentaires, de manière encore plus précise. En effet, l'orthopédagogue peut, entre autres, assurer un rôle de soutien à l'enseignement notamment dans le dépistage et le déploiement d'interventions probantes, pour ne donner que ces exemples, implanter et dispenser les interventions orthopédagogiques les plus efficaces, suivre la progression optimale des apprentissages de chaque apprenant selon ses particularités individuelles, assurer le suivi tout au long du cheminement scolaire, incluant lors du passage d'un ordre d'enseignement à l'autre, en collaboration avec les différents acteurs de l'éducation, dont les parents, et ce, dans tous les milieux d'apprentissage et de développement où l'apprenant évolue, s'instruit, socialise et se qualifie.

En somme, l'orthopédagogue assume un rôle clé dans la réussite éducative des élèves à risque, en difficulté et par ricochet auprès de tous les élèves. Son rôle est unique et complémentaire dans l'équipe éducative qui œuvre auprès des apprenants.

Parce que le taux d'analphabétisme au Québec a atteint des sommets inquiétants et parce que le nombre d'apprenants ayant des difficultés ou des troubles d'apprentissage ne cesse d'augmenter, L'ADOQ demande au Ministre de considérer les recommandations des orthopédagogues, pour le plus grand bénéfice de tous.



L'Association des
Orthopédagogues
du Québec